

produire une volition pour que les forces obéissantes des organes physiques réalisent extérieurement l'action dans la nature visible ; de même il suffit à la liberté de produire la volition spirituelle, qui est la prière, pour que les forces attentives de l'ordre intelligible réalisent ontologiquement son action dans la nature divine. L'homme qui prie est, par rapport au monde intelligible, ce que l'homme qui veut est par rapport au monde sensible. L'acte de volonté se passe tout entier dans la conscience, et néanmoins s'effectue aussitôt au dehors dans la réalité visible, par suite de la loi d'inertie sur laquelle le fini est constitué ; de même pendant que l'homme prie d'ici-bas, c'est-à-dire qu'il veut, non plus par rapport à la réalité matérielle, mais par rapport à la réalité intelligible, cet acte qui se passe tout entier dans la volonté s'effectue pareillement au dehors d'elle, dans la Réalité divine, par suite de la loi d'amour sur laquelle l'infini est constitué.

Jésus-Christ disait : « Le royaume de Dieu est absolument comme lorsqu'un homme jette de la semence en terre : que cet homme dorme, ou que nuit et jour il se lève, la semence germe et croît sans qu'il sache comment. Car la terre produit d'elle-même d'abord l'herbe, ensuite l'épi, puis le grain qui remplit l'épi (1). » Et aussi, quand l'homme prie ou sème tout autre grain de la vie spirituelle, qu'il y pense ou qu'il l'ignore, qu'il s'en occupe ou qu'il l'oublie, son acte se réalise sans qu'il sache comment, et produit son épi dans les sphères de l'absolu. En physique, on étudie les effets pour remonter à la cause, puis l'on produit des effets par la cause que l'on connaît : dans l'ordre moral, la cause est en nous par la prière.

L'assujétissement des forces physiologiques à l'être spiri-

(1) *Evangel. secund. Marcum ; Caput. IV, v. 26, 27, 28.*